

Saguenay, le 13 juin 2024

LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEMBLE DES ÉCOLES DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Objet : Coqueluche

Chers parents,
Chers membres du personnel,

Dernièrement, plusieurs personnes ont eu un diagnostic de coqueluche dans différentes écoles de la région.

La coqueluche est une maladie des voies respiratoires causée par une bactérie. Elle peut se transmettre par les gouttelettes du nez ou de la gorge d'une personne malade lorsqu'elle tousse ou éternue. La maladie débute par un rhume, puis est suivie de secousses de toux persistantes et incontrôlables qui peuvent se terminer par des vomissements. La maladie dure environ de six à dix semaines. Les complications sont plus graves et fréquentes chez les enfants de moins d'un an. Pour toutes questions ou recommandations en lien avec vos symptômes, veuillez communiquer avec Info-Santé en composant le 811.

Le meilleur moyen pour éviter la coqueluche est la vaccination des enfants. Le calendrier régulier de vaccination prévoit une première dose à l'âge de 2 mois ainsi que d'autres doses par la suite. Si vous avez un doute que la vaccination de votre enfant soit incomplète, vous pouvez communiquer avec le 1-833-681-0870.

La vaccination des femmes enceintes est aussi recommandée, idéalement entre 26 et 32 semaines de grossesse. Cela permet de protéger le bébé au cours de ses premiers mois de vie.

Il est possible qu'une personne vaccinée contracte tout de même la coqueluche, dans ce cas, les symptômes de la maladie sont souvent moins graves. Une personne (vaccinée ou non) qui présente des symptômes de la coqueluche doit rester à la maison et consulter un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée. La présente lettre devrait être apportée au moment de la consultation. Elle orientera les interventions du professionnel de la santé, qui, au besoin, pourra recommander un test diagnostique et un traitement antibiotique.

Si des tests sont faits et s'ils confirment le diagnostic de coqueluche, l'école devra en être informée.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le : www.quebec.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Équipe régionale en maladies infectieuses
Direction régionale de santé publique